

N°1166 - JANV 2019

APPEL À SOUMISSIONS POUR LE DROIT DE SOUTIRAGE DE SÈVE DE BOULEAU DANS LES BOIS DE VIROINVAL – OIGNIES

Le Collège communal a ouvert un appel à soumission, afin d'autoriser un droit de soutirage de sève de bouleau dans les bois communaux de Oignies-en-Thiérache (Section D n°58 & 57E), pour une durée de 3 ans. La séance d'ouverture des soumissions est fixée le lundi 4 février 2019 à 11h au Centre Administratif au 1er étage.

Les enveloppes pourront être remises entre les mains de Monsieur le Bourgmestre, avant la séance d'ouverture ou envoyées par courrier.

En cas d'envoi par la Poste, les soumissions seront placées sous enveloppes fermées : l'une extérieure portera la mention «Commune de Viroinval» suivie de Service des Finances, Parc Communal 1 à 5670 Nismes, l'autre, intérieure, portera la mention «Soumission pour sève de bouleau».

Les soumissions seront rédigées selon le modèle pouvant être obtenu gratuitement sur simple demande au (060) 310.033.

Un plan de situation peut également être obtenu au même numéro.

La soumission devra comporter les coordonnées complètes du soumissionnaire, ainsi que le prix offert exprimé en euro par arbre et par an hors frais.

Cet engagement vaudra pour une durée de 3 ans, à savoir 2019, 2020 et 2021.

Les conditions d'exploitation suivantes seront d'application :

- La circulation en quad sera autorisée uniquement pendant la période de récolte et sans tassement du sol et en fonction de la météo.
- Les trous de prélèvement devront être immédiatement rebouchés après le retrait du dispositif de récolte sur l'arbre concerné ;
- L'agent forestier concerné devra être averti avant, pendant et après les opérations.

Pour toutes autres informations, vous pouvez contacter les services du DNF, Cantonnement de Viroinval au (060) 310.293 ou l'Administration communale au (060) 310.026.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA) - APPEL À CANDIDATURE

Le service ATL œuvre pour un épanouissement global des enfants de 2,5ans à 12 ans. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants, il existe également pour aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Suite aux élections communales, le service Accueil Temps Libre (ATL) de la commune de Viroinval doit renouveler les membres de sa CCA.

Vous faites partie d'une association concernée par l'enfance et/ ou vous avez envie de prendre une part active dans l'accueil temps libre de notre Commune ? Vous souhaitez développer des projets concernant l'enfance, ... ? Alors, devenez membre de notre CCA !

C'est un lieu d'échange et de réflexion où le bien-être des enfants est une de nos priorités !

Nous cherchons des membres motivés et dynamiques : Des personnes confiant leurs enfants (ex. membres d'une association de parents, un comité de soutien, un conseil de participation ou des parents impliqués dans la vie de l'école de leur enfant, mouvements d'éducation permanente) ; Des représentants d'opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE (ex. accueils extrascolaires, école de devoirs, centre de vacances, etc.) ; Des associations culturelles, artistiques et sportives (ex. clubs sportifs, mouvements de jeunesse, ASBL culturelles, etc.).

Infos: Vanessa MAROTTE, Coordinatrice ATL - 060/31.00.29 ou vanessa.marotte@viroinval.be



ELECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

INSCRIPTION COMME ÉLECTEURS

Le dimanche 26 mai 2019, les 705 membres du Parlement européen seront élus dans les 27 États membres de l'Union européenne.

Les personnes qui résident en Belgique en tant que citoyens d'un État membre, mais qui n'ont pas la nationalité belge, peuvent participer à l'élection du Parlement européen en Belgique et voter pour des candidats figurant sur des listes belges.

La demande d'inscription sur la liste des électeurs doit s'effectuer au plus tard le 28 février 2019.

Pour participer à cette élection en tant que citoyen européen, vous devez réunir quatre conditions, à savoir :

1. Posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne

Pour pouvoir voter, vous devez avoir la nationalité d'un des 26 pays suivants : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie ou Suède.

Pour les ressortissants du Royaume-Uni, il est possible de s'inscrire. Mais si le Brexit devait être officialisé avant les élections, cette inscription serait annulée.

2. Avoir une résidence principale dans une commune belge

3. Être âgé d'au moins 18 ans (au jour des élections)

4. Être inscrit sur la liste des électeurs de la commune.

Pour cela vous devez compléter le formulaire C/1. Vous pouvez l'obtenir sur simple demande auprès du service population au 060/31.00.14 ou via fabienne.fanuel@viroinval.be

Il convient que vous déposiez le formulaire complété à la maison communale pour le 28 février 2019 au plus tard.

Vous pouvez également obtenir toutes informations complémentaires sur le site www.europeanelections.belgium.be

MISE EN VENTE DE VEHICULES

Le Conseil communal en séance du 10 janvier 2019 a décidé de vendre :

- Une voiture de marque/modèle Mitsubishi Carisma de 2003

- Une moto de marque/modèle Kawazaki KL250D de 1995

Possibilité de voir les véhicules pendant les heures de bureau en prenant contact au 060/37.00.60

Les offres devront parvenir au plus tard le 1er mars 2019 à 12h et être adressées à

Madame Stéphanie FOSTY, Service Finances et Régie, Parc communal 1 à 5670 VIROINVAL. En cas d'offres égales, il sera procédé au tirage au sort lors de la séance d'attribution - Le paiement sera exigé avant l'enlèvement.

Remarque : les véhicules ne sont pas en ordre de contrôle technique

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Le 31.01: Dom. de Vierves*Treignes + Petit Pont (chasse en battue)

Le 02.02: Le Mesnil/ Oignies Est (affût collectif)

Le 03.02: Montagne au Buis / Nismes (affût collectif)

Le 04.02: Marie Fontaine - Oignies (chasse en battue)